

Sur les Chapitres 8 à 17 : De l'office divin

CHAPITRE 8, DES DIVINS OFFICES PENDANT LA NUIT 2

10, 09, 19

Un tel titre peut étonner. Pour l'homme du monde la « nuit » évoque spontanément : dormir ou s'amuser. Il ne la met pas spontanément en relation avec la veille, la prière, l'attente du Retour du Christ. Mais les moines sont gens à part.

L'ouverture ex abrupto du groupe des chapitres traitant de l'*Opus Dei* peut aussi surprendre. On aurait pu s'attendre à ce que cela commence par un exposé théologique sur la prière ou quelque chose de ce genre. Non, saint Benoît commence de façon très terre à terre, mais c'est conforme à la spiritualité du chapitre 7 sur l'humilité qui parle de l'humus et de la terre.

Pratiquement, le chapitre 8 commence par le sommeil des moines et leur lever. Il ne semble pas que l'on puisse y trouver beaucoup de spiritualité. Et pourtant, si l'on y regarde de près, on fait la découverte inverse.

Le temps de la nuit doit être sanctifié. Pour cela on y récitera l'Office des Vigiles vers la huitième heure, de façon que les frères aient reposé un peu plus que la moitié de la nuit. « *Un peu plus* » cette expression montre une nouvelle fois le grand sens de la mesure chez Notre Bienheureux Père. L'heure où traditionnellement le moine se lève pour psalmodier c'est minuit. Saint Benoît fait dépasser de deux heures le milieu de la nuit. Réglementation si douce aurait dit les Anciens qu'elle semble vraiment décadente, par rapport à la sévérité originelle.

Abba Daniel disait d'Abba Arsène qu'il passait toute la nuit sans dormir. Et lorsque au petit matin la nature le contraignait à aller dormir, il disait au sommeil : « approche mauvais drôle ». Et, assis, il prenait un peu de sommeil et se réveillait aussitôt.

Sans une grâce très particulière le moine a besoin de suffisamment de sommeil. Saint Benoît ne lui demande pas d'être un héros, un surhomme ou un zombi. Saint Colomban, qui ne fait pas spécialement dans la mesure, voudra que le moine se lève déjà fatigué et se couche le soir épuisé. Il devait se lever avant que son besoin de sommeil ne soit assouvi « *Lassus ad stratum veniat ambulansque dormitet, necdum expleto somno surgere compellatur* ».

Au lever la digestion doit être achevée. Le rythme humain s'inscrit dans une suite d'activités : manger, dormir, être fatigué et être réveillé. Et la Sainte Règle inscrit ce rythme dans un autre plus grand, le rythme cosmique fait de succession de printemps, d'été, d'automne et d'hiver. Et il faut que les deux rythmes s'accordent. Il faut les surveiller et maîtriser les tensions qu'il pourrait y avoir entre les deux.

Si après les Vigiles et avant les Laudes il y a du temps, il est occupé à « méditer - meditationi » le psautier. Avant Gutenberg la mémorisation du psautier était chose capitale, et s'inaugurait dès le début de la vie monastique sinon même avant. Avec la prolifération des livres nous avons malheureusement perdu cela. Ceci dit l'étude du psautier reste pour un moine chose primordiale afin de ne pas être un moulin à prière superficiel et desséchant. La liturgie demande des efforts, en dehors des offices, en particulier pour comprendre le psautier et les différents textes qui le composent.

Un été un petit intervalle est autorisé entre Matines et Laudes pour deux raisons, l'une anthropologique : « *les nécessités de la nature* ». Saint Benoît part du concret de la vie et prend au sérieux les nécessités de la nature. L'homme qui prie est un homme dans toutes les acceptations du terme, sans aucun mépris du corps. En nommant les choses cela montre la vision de l'homme de Notre Bienheureux Père, il l'accueille comme un tout, tel qu'il a été créé. L'autre raison pour le petit intervalle est théologique : la célébration des Laudes au lever du jour « *incipiente luce* ». Il faut pour cela une certaine souplesse afin que sa signification soit bien claire : célébrer le Soleil levant, symbole de la Résurrection du Seigneur. Il est dit d'Abba Arsène :

Le samedi soir il laissait le soleil derrière lui et levait les mains au ciel en priant, jusqu'à ce que la lumière du soleil reparaisse devant lui. Alors il s'asseyait.

Attendre le Retour du Seigneur, rester vigilant dans la mémoire de sa Venue, croire fermement à sa Résurrection, vivre et prier. Là est toute la spiritualité du monachisme.

En conclusion, saint Benoît est attentif à la personne qui prie. Il prend le moine exactement où il est, c'est-à-dire en train de dormir. Il accueille ses besoins corporels et spirituels très tranquillement, et pour cela n'hésite pas à modifier quelque structure traditionnelle comme de reculer l'heure de l'office. Au dehors de l'office il convient de travailler au contenu de la liturgie, en particulier les psaumes et les lectures pour se les approprier.

CHAPITRE 11, COMMENT CÉLÉBRER LES VIGILES DU DIMANCHE

14, 06, 19

Il n'y a pas longtemps, j'ai parlé d'une dérive possible dans la vie monastique contre laquelle Notre Bienheureux Père nous met en garde, le murmure. Le chapitre d'aujourd'hui m'invite à parler de la dérive inverse, la négligence.

Dans la vie monastique la ligne vertueuse, la ligne droite, nous est donnée par le bon zèle *qui éloigne des vices et conduit à Dieu et à la vie éternelle*. A droite de cette ligne rectiligne il y a le murmureur. Habituellement le murmureur n'est pas un négligent. C'est quelqu'un qui, s'il a le zèle [un peu] amer, fait néanmoins son travail. A gauche, il y a le négligent, lui, habituellement n'est pas murmureur, pour lui, « *au prix où on est payé* », il pense en faire toujours de trop, et il se met des coussins sous les coudes et en fait peu à peu le moins possible ou autre chose que ce qu'il lui est demandé. Comme toujours la vertu se trouve entre les deux écueils. Ceci dit, la négligence doit être encore plus habituelle à l'homme que le murmure, car saint Benoît revient plus souvent sur la négligence, 15 fois, que sur le murmure, 12 fois. Dans le même sens il nous parlera aussi de « *desidia - laisser-aller* » ; d' « *otiositas - oisiveté* » ; de « *somnulentia - somnolence* ».

Je ne retiens ici que la négligence qui peut se nicher un peu partout :

Pour toutes les questions matérielles, il est rappelé au cellérier que rien ne doit être négligé dans son office ch. 31.

Au sujet de l'infirmerie, deux fois il nous est dit que les malades ne doivent souffrir d'aucune négligence ch. 36.

Même chose pour la lecture et de la méditation, celui qui est trop négligent à cet égard, on lui donnera quelque tâche matérielle à faire ch. 48.

Mais c'est surtout quand il parle de l'Office divin que saint Benoît redoute la négligence, tant chez celui qui a charge de donner le signal ch. 11, que pour les retardataires, deux fois ch. 43, que pour ceux qui se trompent à l'oratoire et qui ne font pas satisfaction ch. 45. Il est

d'ailleurs bien prescrit au moine en voyage qu'il ne doit pas négliger de s'acquitter du devoir de son service ch. 50.

De façon plus globale, pour la Sainte Règle, nous sommes tous touchés par le mal de la négligence. C'est ce qui est dit au chapitre 73^{ème} : « *Nous autres lâches et mal vivants, remplis de négligence* »

Aussi l'Abbé, doit-il savoir reprendre et corriger les négligents ch. 2, cf. ch. 64.

D'ailleurs Le Carême, est là pour nous faire corriger toutes les négligences des autres temps ch. 49.

Avant Notre Bienheureux Père, le Seigneur Jésus avait lui-même fustigé la négligence. Ainsi dans la parabole des invités à la noce :

Illi autem neglexerunt - mais eux négligèrent, s'en allèrent, qui à son champ, qui à son commerce Mt 22, 5. Et on sait la suite.

Et saint Paul écrira à Timothée :

Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi I Tm 4, 14.

Et dans l'épître aux Hébreux il est plusieurs fois dit :

Comment nous-mêmes échapperons-nous, si nous négligeons pareil salut ? Hb 2, 3.

Et citant le livre des Proverbes l'auteur ajoute :

Mon fils, ne dédaigne pas la correction du Seigneur, et ne te décourage pas quand il te reprend. Car celui qu'aime le Seigneur, il le corrige, et il le châtie tout fils qu'il agrée Hb 12, 5.

Pour Cassien :

Selon le commandement principal de Dieu, observons la tête pernicieuse du serpent, c'est-à-dire le principe des pensées mauvaises, à la faveur desquelles le diable essaye de ramper dans notre âme ; ne laissons pas, par notre négligence, pénétrer dans notre cœur le reste de son corps, c'est-à-dire le consentement au plaisir coupable Institutions VI, 13, 1-2.

Saint Jean de la Croix :

Celui qui agit avec négligence est près de tomber.

Saint Louis-Marie :

Non, non, ce ne sont point ces âmes négligentes et inconstantes dans leurs prières et leurs recherches qui auront la Sagesse Amour de la Sagesse. Et de ceux qui négligent Marie : *Anathème à qui ne l'aime pas, maudits seront qui la négligeront.*

La négligence est donc une de ces maladies majeures que peut contracter le moine et dont nous met en garde Notre Bienheureux Père. C'est un vice qui, quand il a pris racine, peut tout gangrener, tant la vie spirituelle que la vie matérielle. C'est un chancre qui n'est pas réservé à la vie contemplative, mais le cloître peut être un milieu favorable à son développement. Le moine n'a pas « *la sanction immédiate des faits* », comme disait Jean de Saint-Chamas. Le fabriquant qui par négligence vend une machine défectueuse ne voit pas passer beaucoup de temps avant qu'il ait un coup de téléphone, un courrier avec "Accusé de réception" ou renvoi de la pièce... Pour le moine tout cela se fera, mais au jour du jugement, mais présentement il se mettra les pieds sous la table et se couchera sans soucis.

La négligence est donc l'attitude, l'état d'une personne dont l'esprit ne s'applique pas à ce qu'elle fait ou à ce qu'elle devrait faire. La négligence, c'est laisser une chose manquer de soin, de l'application, de l'attention qu'on lui devrait, c'est ne pas lui apporter l'importance

qu'elle mérite. Le négligent peut faire beaucoup de choses, mais il ne fait pas ou fait mal l'unique chose que Dieu veut qu'il fasse présentement.

Il est des voies qui semblent droites aux hommes et qui à la fin aboutissent au fond de l'enfer (...), et il est écrit au sujet des négligents qu'ils se sont corrompus, et ils se sont rendus abominables dans leur volonté. Ch. VII, 1^{er} degré.

Pour la Sainte Règle le remède prôné contre cette maladie tient en deux mots : satisfaction et responsabilité. L'Ecole du service du Seigneur qu'est le monastère doit nous apprendre à placer la perfection là où elle doit être vraiment, *in Christo*, et à marcher vers elle avec hâte.

CHAPITRE 12, COMMENT CÉLÉBRER LES LAUDES SOLENNELLES

14, 02, 20

Daniel-Odon Hurel, "Les bénédictins", p.323+.

Quand on considère l'importante section de la Sainte Règle consacrée à la prière communautaire des moines, on est frappé par la minutie et la précision avec lesquelles saint Benoît a disposé cette matière. Alors qu'en d'autres domaines de la vie du moine il laisse volontiers au supérieur un large pouvoir d'appréciation et d'adaptation - par exemple en matière de vêtement, de nourriture ou de boisson, et encore dans la répression des fautes commises dans le monastère - , il élabore ici un véritable « ordo » liturgique, et il n'admet qu'avec réticence qu'il puisse subir des aménagements Ch. 18, 22-25.

C'est que la matière est d'importance : il ne s'agit pas moins de l'office divin *divinum officium* Ch. 8 ; 43,1 : l'œuvre que le moine fait pour Dieu *Opus Dei* dix sept occurrences dans la Règle, l'œuvre de sa louange que Dieu confie au moine. C'est là aux yeux de saint Benoît, la raison d'être - la raison sociale - du monastère et donc pour le moine qui s'y engage, une charge, un devoir *pensum servitutis* Ch. 50 et un élément essentiel de sa consécration monastique. A tel point que Notre Bienheureux Père en fait la pierre de touche de toute vocation monastique quand il demande que l'on s'enquière auprès de celui qui frappe à la porte du monastère *s'il est empressé pour l'œuvre de Dieu* Ch. 58. Car pour le moine bénédictin rien ne doit prévaloir sur l'Œuvre de Dieu Ch. 43.

On n'est donc pas étonné que la prière communautaire occupe une part importante dans la vie du moine et qu'il lui soit consacrées les heures les plus significatives de sa journée : nuit, aurore, midi, tombée de la nuit, heure du coucher. C'est en effet une des fonctions de l'office divin que la sanctification du temps, afin qu'aucune des heures du moine ne se passe sans le souvenir de Dieu, qui l'invite à prier sans cesse Lc 18, 1 ; 21, 26.

Au cœur de cet ordo bénédictin de l'office divin, les chapitres 12 et 13 consacrés à l'office des Laudes, en constituent deux exemples caractéristiques.

Saint Benoît précise d'abord comment cet office du matin doit être célébré le dimanche, qui est le jour liturgique par excellence à cause de la mémoire de la résurrection du Seigneur, point focal de toute la foi chrétienne. Puis il règlera les modalités pour les autres jours de la semaine *privatis diebus*.

L'office des Laudes est donc la prière célébrée au point du jour Ch. 8, quand la lumière succède aux ténèbres de la nuit. Temps propice pour faire monter vers Dieu une prière de louanges.

Qu'est ce que louer ? La louange est la forme de prière qui reconnaît le plus immédiatement que Dieu est Dieu. Elle Le chante pour Lui-même, elle Lui rend gloire au-delà de ce qu'il fait, parce qu'il EST. La louange participe à la béatitude des cœurs purs qui L'aiment dans la foi

avant de Le voir dans la Gloire. Par la louange, l'Esprit Saint se joint à notre esprit pour témoigner que nous sommes enfants de Dieu, il rend témoignage au Fils unique en qui nous sommes adoptés et par qui nous glorifions le Père. CEC 2639.

Et pourquoi louer ? C'est un devoir inhérent à notre condition de créatures. Dieu nous l'ordonne pour notre propre bien, pour notre utilité, la louange nous rapprochant de Dieu. Créatures raisonnables et aimantes, nous louons Dieu pour tous ses bienfaits à notre égard, surtout celui de la Rédemption. Finalement, nous louons Dieu pour lui-même ; parce qu'il est bon.

Comment louer ? D'une part par les lèvres, c'est la louange vocale ; d'autre part en faisant monter devant Dieu la bonne odeur des saints ; puis par une vie sainte, c'est la louange vécue.

Ces différentes louanges trouvent leur unité dans la source intérieure, c'est la louange de l'âme, du cœur, autrement dit la louange d'amour. Et tout ceci est récapitulé par le "Sacrifice de louange", l'Eucharistie, qui contient et exprime toutes les formes de prière ; le *Sacrificium Laudis* est l'offrande pure de tout le Corps du Christ à la gloire de son nom. CEC 2643.

Qui louer ? Toutes les œuvres de Dieu sont à louer, non pour elles mêmes, certes, mais en les rapportant à Dieu, à commencer par les créatures, l'âme surtout. Et puis toute l'œuvre de rédemption, l'Eglise, le Christ, Dieu lui-même surtout.

Voilà ce que chaque matin de 6h10 à 6h 50 nous faisons au nom de toute l'Eglise.

CHAPITRE 12, COMMENT CÉLÉBRER LES LAUDES SOLENNELLES

15, 06, 18

L'institution de l'office des Laudes est antérieure de plusieurs siècles à saint Benoît. C'est l'office qui achève la nuit, comme les Vêpres l'avaient ouverte. C'est l'heure glorieuse du matin où la lumière triomphe des ténèbres, heure de la résurrection du Seigneur, lui la vraie lumière, le « Soleil de Justice ».

Dans le *Memoriale qualiter*, ce coutumier bénédictin du haut Moyen-âge, il est dit :

Après les Matines, dans l'intervalle même qui précède les Laudes, qu'il y ait un grand silence, aussi bien de paroles que d'actions, de démarche et de bruit quelconque, afin qu'il soit possible à chacun, sans être incommodé par un autre, de confesser au Seigneur ses péchés avec gémissements, soupirs et larmes, et d'en demander au Seigneur tout-puissant le pardon et la rémission.

Lorsque au point du jour le signal retentit, tous avec empressement, dans la joie du cœur, s'acquittent des Laudes comme d'un acte agréable au Dieu clément et miséricordieux ; ils le font d'un esprit prompt, avec des voix mélodieuses, sans trop allonger ni abréger les syllabes, mais avec grande distinction et gravité.

Les "Matutini" sont encore dans l'esprit des Vigiles nocturnes, c'est encore la prière du veilleur, elles opèrent une transition entre la nuit et le lever du jour. C'est une heure joyeuse où la résurrection du Christ et le réveil de la nature se mêlent à la résurrection spirituelle de l'homme.

Tous les dimanches de l'année les Laudes remémorent le matin de Pâques:

Et valde mane prima sabbatorum veniunt ad monumentum orto jam sole.

Elles rappellent aussi le premier jour de la création.

En souvenir de quoi le dimanche deviendra dans le monde chrétien, le premier jour de la semaine. Les Laudes de ce jour chantant une triple résurrection : le réveil de la nature, la résurrection du Christ et la résurrection spirituelle de l'homme.

Aussi Notre Bienheureux Père ordonne-t-il avec un soin particulier le déroulement des Laudes du dimanche auxquelles il consacre un chapitre de la Règle RB. 12, car là se rencontrent le jour et l'heure de la résurrection. Pour elles il veut qu'on y chante toujours l'*Alleluia* RB. 15, c'est une fête de Pâques qui s'offre chaque semaine.

Après le *Deus in adiutorium*, le psaume 66^{ème}, récité sans antienne, *in directum*, fait office de psaume d'attente et d'appel à la bénédiction de Dieu.

Puis le *Miserere*, le psaume de la confession des péchés. Avant de chanter l'apparition de la pure lumière et d'offrir au Seigneur une louange détaillée pour tous ses bienfaits, l'âme a besoin de se purifier et de reconnaître que Dieu tout seul peut la faire sortir de la nuit.

Vient ensuite le grand psaume de la résurrection, le 117^{ème}, *Confitemini Domino quoniam bonus*.

Suivi du psaume 72^{ème} ; *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo*, tout désigné pour l'office des Laudes.

Le cantique *Benedicite*, les « bénédictions » comme disent saint Benoît et saint Césaire.

Enfin le *Laudate* formé des psaumes 148, 149, 150. Ils ont imprimé ce caractère spécifique de louange joyeuse à cette heure. Tous les matins, avec ce tryptique qui clôt la psalmodie, on réinvite toute la création à entrer dans la louange.

Après quoi, c'est la leçon brève tirée de l'Écriture, suivi d'un répons.

L'hymne, comme à chaque fois, donne la spiritualité de l'heure qui est chantée :

Déjà de la nuit pâlissent les ombres,

L'aurore luit, s'empourpre et resplendit :

De toutes nos forces ensemble supplions

Le Dieu tout puissant

De nous prendre en pitié,

De guérir tous nos maux,

De nous accorder le salut,

De nous ouvrir, dans sa tendresse paternelle, le royaume des cieux.

Le *Benedictus* a été choisi à cette heure là surtout à cause du dernier verset : *Visitavit nos oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent*.

Enfin le *Kyrie eleison*, le *Pater* et l'ensemble des formules de conclusion, et c'est le renvoi.

Cf. D. Delatte, Com., p. 181-182 et Chronique des moniales du Pesquié, juin 2005, n°157.

Et le coutumier bénédictin du haut Moyen-âge que je citais au début conclut :

A la fin des Laudes, on garde avec soin le silence en priant ou en lisant.

CHAPITRE 13, COMMENT CÉLÉBRER L'OFFICE DU MATIN AUX JOURS ORDINAIRES

15, 02, 19

Les jours ordinaires aussi, l'office des Laudes est appelé par la Sainte Règle « sollemnitatis ». Laudes au lever du soleil, et Vêpres à son coucher sont les deux Heures principales de la journée. La Constitution *Sacrosanctum Concilium* n°89 reprendra cela :

On observera les normes suivantes : a) les Laudes, comme prière du matin, et les Vêpres, comme prière du soir, qui, d'après la vénérable tradition de l'Église universelle, constituent les deux pôles de l'office quotidien, doivent être tenues pour les heures principales et elles doivent être célébrées en conséquence.

Comme le suggérait Notre Bienheureux Père au chapitre 8^{ème}, les Laudes sont la célébration pascale de la journée. Le Soleil levant est une figure du Seigneur Ressuscité, et donc de Pâques.

On récitera donc d'abord le psaume 66^{ème} assez lentement afin que tous aient le temps d'arriver, d'« *occurrere* », dit saint Benoît. Il emploie d'ailleurs assez souvent ce verbe : pour se rendre à l'office divin ch 43 deux fois ; cf. 42 et 50 ; pour se rendre au réfectoire Ch. 43 ; pour accourir au devant des hôtes qui arrivent ch. 53. Quand on se presse de venir à l'Office, comme saint Benoît le décrit au chapitre 43^{ème}, c'est une manière concrète d'accourir au-devant du Christ.

Vient ensuite le psaume 50. Ce psaume contient toute l'histoire du salut en abrégé, à la fois de manière générale et personnalisée.

Puis viennent deux psaumes adaptés à la louange matutinale. L'ensemble de ces psaumes nous donnent une bonne spiritualité du matin, du soleil qui se lève et du jour qui commence :
Psaume 5, 4 : *Au matin tu écoutes ma voix ; au matin je fais pour toi les apprêts et je reste aux aguets.*

Psaume 35, 10 : *En Toi est la source de la vie, par ta lumière nous voyons ta lumière.*

Psaume 42, 3 : *Envoie ta lumière et ta vérité, elles me guideront, me mèneront à ta montagne sainte.*

Psaume 56, 9 : *Eveille toi ma gloire ; éveille toi, ma harpe et ma cithare, que j'éveille l'aurore.*

Psaume 62, 7 : *Je songe à Toi sur ma couche, au long des veilles je médite sur Toi.*

Psaume 63, 8 : *Et Dieu sera exalté.*

Psaume 64, 9 : *Tes signes font jubiler les portes du matin au soir.*

Psaume 75, 5 : *Lumineux que Tu es, et célèbre sur les montagnes éternelles.*

Psaume 87, 14 : *Le matin, ma prière te prévient.*

Psaume 89, 6 : *Il passe comme l'herbe du matin : le matin elle fleurit, puis elle passe.*

Psaume 89, 14 : *Rassasie-nous de ta miséricorde dès le matin, nous serons dans la joie et le chant tous les jours.*

Psaume 91, 2-3 : *Il est bon de (...) de publier au matin ton amour, ta fidélité au long des nuits.*

Les hymnes de chaque jour donnent aussi comment il faut vivre cette heure du matin. En cherchant à illustrer cela je suis tombé sur "La prière du matin" dans les "Exercices spirituels tirés de la Règle du Bienheureux Père Saint Benoît", pages 96-100 : prières de la Congrégation de Saint-Maur du XVII^{ème} siècle pour tous les jours :

Mon Seigneur, mon Dieu, très haut et très puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, souverain bien, infiniment aimable, mon principe et ma fin, en qui consiste ma vraie félicité, je vous adore, je vous loue et vous rend grâces. Je m'offre tout à vous pour toujours et en particulier pour ce jour ici. J'adresse à l'honneur et gloire de votre Majesté divine toutes mes pensées, mes

paroles et mes actions, attirant vers moi par affection toutes les créatures qui vous son agréables, tant au Ciel qu'en la terre, m'unissant avec elles, afin de m'offrir et consacrer, ainsi que véritablement je m'offre et me consacre entièrement à vous. Ô mon Seigneur débonnaire, je vous supplie que, par votre infinie bonté et sagesse, vous daigniez me dresser à votre service et me défendre des ennemis de mon âme, afin qu'en tout je vous sois agréable et ne donne pas lieu à la moindre offense contre vous. Ô mon bénin Père et Créateur, je vous offre toutes ces miennes pensées, paroles et actions de votre très cher Fils, mon Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, et de toutes celles qui ont été faites en votre grâce depuis le commencement du monde qui se font et se feront ci-après.

Je vous offre aussi tous les travaux que votre même Fils et sa sainte Mère la Vierge Marie Notre-Dame et tous vos saints et élus ont soufferts en ce monde pour votre amour.

Je vous offre tous les saints Sacrements de votre Eglise et principalement le très Saint Sacrement de l'autel et toutes les messes qui ont été célébrées depuis qu'il fut institué et qui le seront jusqu'à la fin du monde. Je vous offre, dis-je, mon Seigneur, toutes ces choses et tous les mérites en action de grâces de tous les bienfaits, spirituels et corporels, que j'ai reçus jusqu'à présent, et espère recevoir à l'avenir de votre main très libérale, pour le particulier pardon de tous mes péchés, augmentation de grâces, de perfection et d'accomplissement de mes vœux et obligations.

Je vous offre aussi, mon Dieu, en particulier honneur et gloire de la très sainte Trinité, de la très sainte et sacrée humanité de votre Fils et aussi de la très glorieuse Vierge Marie, de notre bienheureux Père saint Benoît, de mon bon Ange, de mes glorieux Patrons s.N. et s.N. et de tous les saints et saintes et esprits célestes qui sont en paradis.

Je vous offre aussi pour tous les fidèles vivants et trépassés, pour la conversion des infidèles et des hérétiques, pour mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, mes parents, mes amis, mes ennemis, mes bienfaiteurs et tous ceux pour qui je suis obligé de prier, et vous voulez que je prie.

Mais principalement , je vous les offre pour la Congrégation, laquelle il vous plaise faire prospérer en toute sorte de vertu et perfection, lui donner de bons supérieurs qui la gouvernent selon vos saintes volontés et mettre tous les autres en tels lieux et charges que ce soit selon votre bon plaisir, pour notre remède et confusion de nos ennemis.

Vous plaise aussi, Ô Seigneur et Père débonnaire, regarder tous nos noviciats des yeux de votre particulier et tendre amour et en traiter délicieusement les novices avec le doux repas de votre doctrine, donnant esprit et lumière à leur maître afin de leur administrer et les acheminer tous au chemin de la perfection.

Je vous offre aussi, Seigneur, toutes les choses desquelles je puis recevoir quelque plaisir, comme le manger, le boire, le dormir, les récréations, de toutes lesquelles choses je vous prie de me faire la grâce de n'en prendre point davantage que ce qui sera plus à votre bon plaisir et dans la mesure que vous désirez de moi pour ne point vous offenser.

Cité dans "Prières des Bénédictins" par Daniel-Odon Hurel S09-/HUR, p. 251+.

CHAPITRE 14, COMMENT CÉLÉBRER LES VIGILES AUX FÊTES DES SAINTS

18, 10, 19

Chez Notre Bienheureux Père la dévotion aux Saints se remarque dès son arrivée au Cassin quand « dans le temple d'Apollon il édifie un oratoire au bienheureux Martin, et, à la place même où se trouvait l'autel du dieu, une chapelle à saint Jean » Saint Grégoire, Dialogues,

livre 2, ch. 8. Ailleurs il nous est dit que Benoît se rendait à l'oratoire du bienheureux Jean, situé tout au sommet de la montagne. Ch. 30. Plus loin, lorsqu'un paysan lui demande de ressuscité son fils, l'homme de Dieu répond : « *Retirez-vous mes Frères, retirez-vous ; de pareilles œuvres ne sont pas pour nous, mais pour les saints apôtres* ».

Par ailleurs, il sait que si l'on entre au monastère pour devenir des saints, on ne l'est pas encore, et rappelle qu'il ne faut pas vouloir être appelé saint avant de l'être ch. 4, 62. Par contre, celui qui fait profession le fait en présence de Dieu et de ses saints, et fera une pétition au nom des saints dont les reliques sont présentes ch. 56. Enfin, plusieurs fois la Sainte Règle nous recommande de fréquenter les enseignements des saints, les livres des saints Pères catholiques, la règle de notre saint Père Basile ch. 73.

Tout ceci est à ajouter au chapitre 14^{ème} "Comment célébrer les vigiles des saints", pour dire la dévotion de saint Benoît aux saints.

Notre Bienheureux Père a donné au culte des saints une place d'honneur et une place régulière dans la liturgie monastique.

Certes, le calendrier des saints était moins développé qu'actuellement, mais chacune des fêtes, des « *dies natalis* », était célébrée comme si c'était un dimanche, c'est-à-dire comme une fête de la Résurrection. Ainsi, par la célébration des dimanches et des solennités, toute l'année liturgique est illuminée d'un éclat pascal. La constitution conciliaire "Sacrosanctum Concilium" sur la liturgie :

Dans les anniversaires des saints, l'Eglise proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et son glorifié avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père par le Christ, et par leur mérites elle obtient les bienfaits de Dieu.
104.

La lettre de Théodomar abbé du Cassin à l'illustre Théodoric (parent du roi Charlemagne et de saint Guillaume de Gellone) nous donne quelques détails sur le culte des saints à son époque:

Nous honorons d'un culte plusieurs fêtes des saints, selon l'usage de l'église romaine. Parmi celles qui sont les principales, à savoir, pour la Nativité du Seigneur, avec son octave, l'Épiphanie et son octave, la Purification de Sainte Marie, les saints martyrs Faustinus et Jovita, sainte Scholastique, saint Benoît, l'Ascension du Seigneur, saint Jean, saint Pierre et tous les apôtres, saint Laurent, sainte Marie, saint Germain, saint Martin, saint André, nous jeûnons jusqu'aux Vêpres, nous lisons douze leçons, ne fléchissons pas les genoux, et ne travaillons pas.

Un autre texte de la même époque, l'*Ordo Casinensis II*, nous donne encore quelques détails sur le culte des saints à la fin du VIII^{ème} siècle au Mont Cassin, notamment en donnant une double liste de toutes les vigiles des saints, celles qui sont jeûnées jusqu'à None, avec cette précision : « *si la vigile des fêtes qui précèdent tombent un dimanche, il n'est pas permis de jeûner* », et celles qui ne le sont pas.

Pour toutes les fêtes dont nous venons de parler on chante toujours aux Laudes "Dominus regnavit", on ne fléchit pas les genoux, et le soir au chapitre on ne fait pas de lecture. Pour toutes les autres fêtes de saint, on récite neuf leçons, Laudes et Messe sont célébrées comme les jours ordinaires. On fléchit les genoux, on observe le jeûne jusqu'à l'heure établie ; on ne chante le "Miserere mei Deus", ni aux Vêpres, ni aux Matines, ni à Prime. Car il est chanté aux autres heures, sauf si celles-ci tombent le dimanche. Si cela se produit, on célèbre comme le dimanche.

Dom Guéranger tenait beaucoup au culte des saints. Il le développa largement au long des différents parties de "L'année liturgique", car « si Dieu réclame nos hommages, il veut aussi que nous l'honorions en ceux qu'il a couronnés ». Dans les "Institutions liturgiques" il n'a pas peur de partir en guerre contre les bréviaires gallicans, en particulier celui de Paris, dit de Vintimille, qui ont réduit outrageusement la place du sanctoral :

Cette fécondité de l'épouse du Christ qui lui fait produire en chaque siècle des fils dignes de sa jeunesse, démentait trop fortement le système de la secte (janséniste) sur la vieillesse de l'Eglise, et pouvait devenir gênante dans ses conséquences. T II, p. 280.

Quand la foi est vive dans un pays, le culte des saints, la connaissance de leurs actions et des merveilles que Dieu a opérées en eux, y sont populaires ; quand cette dévotion diminue, la vraie piété s'éteint, le rationalisme envahit tout. Or, c'est dans les églises que le culte des saints se nourrit et se réchauffe ; c'est dans les hymnes et les antiennes séculaires qu'il se conserve. Gardé à la fois par les chants de l'autel et les vitraux du sanctuaire, la légende sacrée ne s'efface pas et protège la foi des générations. Quand donc reverrons-nous les merveilles des siècles catholiques ? (...) Ce sera quand nous aurons réappris la vie des saints, quand nous comprendrons leurs héroïques vertus, quand nos cœurs auront retrouvé cette foi naïve qui faisait qu'on était en repos sur ses besoins spirituels et corporels, quand on avait prié devant la châsse qui renfermait les ossements des amis de Dieu. P. 282-283.

CHAPITRE 15, EN QUELS TEMPS IL FAUT DIRE ALLÉLUIA

19, 10, 18

Dans le code liturgique que nous donne la Sainte Règle le chapitre 15^{ème} en est comme le centre. Là, Notre Bienheureux Père se pose la question : Quand dire l'Alléluia ? Ce mot qui veut dire : "Louange à Dieu" exprime globalement la joie pascale. On le trouve vingt trois fois dans les psaumes 105, 112, 134, 145-150.

C'est aussi une prémisse de la joie céleste évoquée dans Apocalypse 19, 9-10 :

J'entendis comme un grand bruit de foule immense, au ciel, qui clamait : « Alléluia ! Salut et gloire et puissance à notre Dieu, car ses jugements sont vrais et justes ». (...) Alors les vingt-quatre Vieillards et les quatre Vivants se prosternèrent pour adorer Dieu, qui siège sur le trône, en disant : « Amen, Alléluia ».

Ou encore Tobie qui finit ainsi son cantique d'action de grâces 13, 18 :

Alléluia ! Béni soit le Dieu d'Israël ! En toi l'on bénira le saint Nom dans les siècles des siècles !

La Règle du Maître dit 28, 42-47 :

S'il est interdit de jeûner de Pâques à la Pentecôte, c'est que le samedi de Pâques marque la clôture du triste jeûne et l'ouverture du joyeux Alléluia, tandis que le samedi de la Pentecôte marque la clôture de l'Alléluia et l'ouverture du jeûne. Mais c'est seulement pour les églises qu'il y a clôture de l'Alléluia, car au monastère les serviteurs de Dieu, étant au service de Dieu à un titre spécial, psalmodient pour le Seigneur l'Alléluia, qui reste ouvert, à tous les psaumes déterminés par la règle, jusqu'à la Théophanie.

La multiplication de l'Alléluia - *sine intermissione* - dit la Sainte Règle, deviendra une caractéristique du monachisme. Très aimé dans l'antiquité, les moines le chanteront même en travaillant. Et si saint Benoît veut que nous le chantions chaque nuit au dernier nocturne, c'est-à-dire quand le jour qui évoque la Résurrection va se lever, c'est que l'Alléluia est la marque pascale qui doit marquer chaque nouveau jour qui se lève.

Pour saint Augustin Sermon 252, 9 :

Ce n'est pas sans motif que, fidèle à l'antique tradition, l'Eglise chante Alléluia durant ces cent cinquante jours. Alléluia signifie louange à Dieu, et ce mot nous rappelle, pendant le travail, ce que nous ferons durant notre repos. Lorsqu'après les fatigues de la vie présente, nous serons parvenus à ce repos heureux, nous n'aurons d'autre affaire que celle de louer Dieu, d'autres occupations que de chanter Alléluia. Que veut dire Alléluia ? Louez Dieu.

Que faire donc, mes frères ? Répétons ce chant autant que nous en sommes capables, afin de pouvoir le répéter toujours ; et dans cet heureux séjour l'Alléluia sera tout à la fois notre nourriture et notre breuvage, notre repos actif et toute notre joie. Chanter l'Alléluia, c'est louer Dieu.

Soyons « Alléluia » de la tête aux pieds, soyons des adorateurs de notre grand Dieu et Sauveur. Ce n'est pas en vain que la liturgie nous met sans cesse cette acclamation sur les lèvres. L'Eglise veut donner à notre âme cette attitude foncière d'adoration. Etablissons fortement dans notre âme cette disposition latreutique foncière d'adoration et d'amour qui fera de toute notre vie un cantique de louange à la gloire du Père. Dom Lambert Beauduin, "Bible et Missel", p. 13-15.

CHAPITRE 17, COMBIEN DE PSAUMES DIRE À CES MÊMES HEURES ?

21, 06, 19

Les Petites Heures portent dans ce chapitre le nom d' « oratio ». Quand on psalmodie, quand on chante des hymnes, que l'on lit la Sainte Ecriture, et qu'on prie, tout cela s'appelle « oratio », et c'est bien ainsi car tout cela est élévation de l'âme vers Dieu.

Tous les premiers maîtres de la prière font référence à Daniel de qui il est dit :

Daniel monta dans sa maison. Les fenêtres de sa chambre étaient orientées vers Jérusalem, et, trois fois par jour, il se mettait à genoux, priant et confessant Dieu ; c'est ainsi qu'il avait toujours fait Dn 6, 17.

Saint Cyprien précise :

Les trois compagnons de Daniel manifestaient là - en respectant la troisième, la sixième et la neuvième heure - le mystère de la Trinité aux temps nouveaux.

Les petites Heures forment une charpente de prière. Déjà saint Jean Chrysostome exhortait les fidèles à revenir à la prière de trois heures en trois heures.

La cloche qui sonne l'heure est un rappel de l'éternité à l'intérieur du temps.

Prime : pour Cassien cette heure, qui de son temps était une nouveauté, complète très évidemment selon la lettre ce chiffre dont parle le bienheureux David : « *Sept fois le jour j'ai proclamé Ta louange pour les jugements de Ta justices* ». Tandis que les Vigiles et les Laudes étaient consacrés à la prière méditative, le soleil levé il faut passer aux actes :

Déjà la lumière du soleil paraît,

Supplions Dieu de nous protéger

De tout ce qui peut nuire au cours du travail.

C'est de propos délibéré que nous demandons la bénédiction pour notre labeur, afin de pouvoir l'effectuer de façon convenable. Nous lui demandons aussi la garde de la langue, des yeux, du cœur, de l'estomac.

Ainsi quand s'en ira le jour,

Gardés purs par la tempérance,

Nous chanterons sa gloire.

Tierce : C'est l'office du milieu de la matinée. Il offre la transition entre la fraîcheur du matin et la chaleur du jour. Dans le service quotidien d'Israël, on y offrait le sacrifice du matin comme renouvellement régulier de l'Alliance. Dans la Nouvelle Alliance on y fait mémoire de la Croix : « *C'était la troisième heure, lorsqu'on le crucifia* ».

Saint Basile recommandait à ses moines :

A la troisième heure, on sera à nouveau debout pour la prière, et on réunira les Frères, même si les uns ou les autres sont encore occupés par tel ou tel travail ; ils se souviendront alors que c'est à la troisième heure qu'a été donné aux Apôtres la grâce de l'Esprit, ils se prosterneront tous ensemble pour lui témoigner leur respect et pour mériter eux-aussi d'être sanctifiés par lui. Ils lui demanderont aussi d'être leur guide et qu'il les instruisse de ce qui leur est salutaire, comme dit le psalmiste : « Crée en moi, mon Dieu, un cœur pur, renouvelle en moi un esprit bien disposé ».

Sexte : La sixième heure est celle de la ferveur et de l'abandon, mais aussi celle de la tentation, de la démission et du doute. Le soleil est au zénith et brille de tous ses feux, la chaleur de midi incite à ralentir la cadence et à se laisser aller. C'est l'heure, jusqu'à la neuvième heure, où les ténèbres viennent sur toute la terre.

Au milieu du jour le bien est arrivé à maturité, les fruits sont abondants, mais encore petits et assez verts. Le soleil, qui doit les faire murir darde ses rayons et brûle. Nous considérons notre travail, il est à moitié fait et laisse apparaître encore ses lacunes. Le corps est fatigué et l'âme relâchée. C'est le moment de se ressaisir et de ne pas succomber au démon de midi dont parle le psaume 91. Nos Pères dans le monachisme le nomme "Acédia", ce qui veut dire "Hors de la réalité". Le sens oscille entre : ennui, dégoût, paresse, satiété, lassitude, répugnance... Les psychologues contemporains s'intéressent à cette « midlife-crisis ». Mais déjà Evagre nous en donnait le traitement :

C'est par la persévérance que l'on guérit la paresse et en faisant tout avec grand soin et dans la crainte de Dieu. Fixe-toi toi-même une mesure en chaque ouvrage et ne t'en éloigne que tu ne l'aies achevé. Et puis, prie avec intelligence et application, et l'esprit de satiété t'abandonnera.

Extingue flammam litium

Eteignez, l'ardeur des querelles,

Epargnez-nous toute chaleur malsaine.

Aux corps donnez la santé,

Aux âmes la paix véritable.

None : C'est l'heure du sacrifice du soir demandé à Moïse par le Seigneur, holocauste qui se perpétuera de génération en génération à l'entrée de la Tente de Réunion en présence du Seigneur.

C'est l'heure où l'Ange du Seigneur, debout à la droite de l'autel, apparaît à Zacharie et lui annonce la naissance de Jean.

Ce sera l'heure de la mort du Christ en Croix :

A la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « Eloi, Eloi, Lama sabachthani » Mc 15, 34. Et ayant incliné la tête, il rendit l'esprit Jn 19, 30.

Ce sera encore l'heure où Pierre, montant au Temple pour prier avec Jean, guérira l'impotent de la "Belle-Porte" Ac 3, 1+.

Pour l'hymne de None c'est aussi l'heure où l'on voit le soir arriver, l'heure où l'on prend de l'âge et on voit la vieillesse se profiler ; temps où l'on prie le Seigneur de nous donner un soir de lumière où, sans déclin, sera la vie où, pour pris d'une sainte mort, nous attend la gloire éternelle.

Dom Claude Martin en 1681 faisait un examen de conscience pour la retraite du mois à l'usage des religieux de la Congrégation de Saint-Maur sur le thème de l'Office Divin p. 19-20 :

Quel sentiment le moine a-t-il de cet exercice qui est l'exercice des anges dans le Ciel ?

S'il est bien persuadé de ce que dit saint Benoît que c'est l'ouvrage de Dieu qui par conséquent doit être préféré aux ouvrages des hommes.

Et si, par conséquent, il laisse jusques à une lettre imparfaite pour y aller quand il y est appelé, selon la pratique et l'exemple des saints.

Si, quand il y assiste, il est soigneux de bien observer le point de la Règle qui veut que l'esprit s'accorde avec la voix et le cœur avec les paroles.

Ou s'il ne donne point la liberté à son esprit de penser à ses affaires temporelles, à ses études, à quelque prédication ou à quelque chose de semblable.

S'il ne prend point prétexte des emplois que la religion lui confie de s'en dispenser trop facilement, couvrant ainsi son indévotion du prétexte de la volonté de Dieu.

Si quand la nécessité l'en fait légitimement dispenser, il est exact à en faire ses excuses ou devant ou après, selon la Règle, récompensant par ce moyen dans les mêmes mérites que s'il y avait été présent.

Quand il récite son office en particulier, s'il le fait à genoux, ou du moins en quelque posture décente et respectueuse selon les règles, s'il ne le précipite point trop, s'il est soigneux de s'en acquitter aux heures convenables quand il le peut faire ou s'il ne le remet point à des heures indues qui l'obligent peut-être à le précipiter.